

## Description du marqueur d'opérations *coudon* dans le cadre d'une théorie énonciative

Paul Laurendeau

Volume 15, numéro 1, 1985

Syntaxe et Sémantique des connecteurs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602550ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602550ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laurendeau, P. (1985). Description du marqueur d'opérations *coudon* dans le cadre d'une théorie énonciative. *Revue québécoise de linguistique*, 15(1), 79–116. <https://doi.org/10.7202/602550ar>

Résumé de l'article

Nous tentons dans cet article une description des opérations énonciatives dont *coudon* est le marqueur linguistique en québécois vernaculaire. Il s'agit soit d'un *connecteur* soit d'un *ancreur*. Comme connecteur, il apparaît dans des structures simples de type *p coudon q*. L'élément *p* est alors donné comme contenant un procès duratif ou répétitif dont *coudon* dégage la cause, la conséquence ou une vérité générale. Comme ancreur, il apparaît dans des structures plus complexes de type « *coudon* — thème — (thème dérivé) — propos ». Il introduit alors un propos modalisé, en ancrant d'abord un thème nouveau sur ce qui précède, selon des lois très strictes. *Coudon* dégage certains effets perlocutoires particuliers et tend à se spécialiser dans la fonction phatique de marqueur d'un « accusé de réception ».

# DESCRIPTION DU MARQUEUR D'OPÉRATIONS *COUDON* DANS LE CADRE D'UNE THÉORIE ÉNONCIATIVE

Paul Laurendeau\*

Nous nous proposons dans cet article de présenter une étude descriptive du marqueur *coudon* en québécois vernaculaire en exploitant le cadre d'une théorie de l'énonciation (c.-à-d. l'approche dite «théorie de Culioli», un peu par abus de langage)<sup>1</sup>. Après avoir posé certains éléments du cadre théorique (en 1.), nous faisons la description du marqueur linguistique (en 2.) et posons les premiers éléments d'une comparaison de *coudon* avec ses différents équivalents français (en 3.)

## 1. Éléments du cadre théorique

La théorie de l'énonciation voit, dans tout énoncé, deux niveaux : le niveau *prédicatif* et le niveau *énonciatif*. Dans les faits, ces deux niveaux

---

\* Cet article est une version remaniée de notre mémoire de diplôme d'études approfondies de Linguistique produit sous la direction de Monsieur Antoine Culioli (Université Paris VII). Cette version définitive a été produite dans le cadre du projet de recherche sur les relations sémantiques entre propositions (subventionné par le fonds FCAC) dirigé par Monsieur Jean-Marcel Léard (Université de Sherbrooke). Je remercie MM. Culioli et Léard pour l'aide qu'ils m'ont fournie.

1. Nous faisons un emploi énonciatif des deux termes *hypotaxe* et *parataxe* issus de la grammaire :

- Hypotaxe : Dépendance, marquée par l'énonciateur, d'une portion de texte par rapport à une autre (identification ou différenciation).
- Parataxe : Absence de rapport de dépendance, entre deux portions de texte que l'énonciateur juxtapose (rupture).

(cf. Culioli 1976, p. 136).

sont étroitement compénétrés. L'analyse les sépare. Au niveau prédicatif, on reconstruit une *relation prédicative* entre des *notions*.

«Nous appellerons *notion* un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif (...). Une notion est antérieure à la catégorisation en nom, verbe, ... etc. Elle est définie en intensité et n'est pas quantifiable. À partir d'une notion, on construit un domaine notionnel [cf 1.1.2 ici], muni de propriétés formelles (construction de la classe, construction du complémentaire linguistique...)).  
(Culioli 1982, p. 8)

Le rôle qu'un marqueur comme *coudon* joue au niveau de la relation prédicative est minime. Nous conviendrons pour simplifier que les termes «relation prédicative», «schéma prédicatif» et «lexis» sont synonymes et désignent cette relation entre notions, prise comme un tout. Nous la représenterons par le symbole  $\lambda$ . C'est dans la relation que l'énonciateur établit entre *différentes*  $\lambda$  ou entre  $\lambda$  et Sit (la situation d'énonciation) que le marqueur *coudon* va jouer un rôle. Il relève donc plutôt du *niveau énonciatif*.

### 1.1 *Les opérations énonciatives*

On désignera du nom d'opération énonciative toute opération linguistique de prise en charge de  $\lambda$  par un énonciateur. Une relation prédicative comme (1) sera susceptible de plusieurs réalisations (2) :

- (1)            Moi — Avoir — Faim  
 (2)    a.    *Ei*, j'ai faim moé  
           b.    *Coudon*, j'ai faim moé  
           c.    *Ben*, j'ai faim moé  
           d.    \**Pi*, j'ai faim moé

Pour faire l'analyse d'énoncés comme (2), il est indispensable de simuler une situation d'énonciation en dégageant les *préconstruits* que ces énoncés sont susceptibles d'impliquer. Il y a deux types de préconstruits. Le *préconstruit situationnel* comprend tous les éléments non textuels que l'énoncé amène à percevoir comme lui étant antérieur (Symbole : Sit). Le *préasserté* comprend tous les éléments textuels (énoncés auxquels on réplique en dialogue ou contexte antérieur en monologue) qui sont antéposés ou susceptibles de l'être (Symbole :  $\lambda_0$ ). Toute opération énonciative peut se ramener en dernière analyse au *repérage* d'une lexis par rapport au(x) préconstruit(s).

### 1.1.1 Le repérage

Le repérage est le concept le plus général de la théorie énonciative. On le représente par le symbole  $\varepsilon$  qui n'est pas arbitraire : «ayant affaire à des valeurs indistinguables, en composant l'appartenance  $\varepsilon$ , l'inclusion  $\subset$ , et l'identification  $\equiv$  (qui joue un très grand rôle dans les langues), on obtient le symbole epsilon  $\varepsilon$ .» (Culioli 1980, p. 62).

«L'opération  $\varepsilon$  que nous avons introduit constitue en réalité un méta opérateur de repérage, symbolisant le caractère commun de toutes les opérations linguistiques. Il peut prendre deux valeurs, celle d'identification ou celle de localisation, en d'autres termes, soit il indique l'identité existant entre deux éléments ( $\varepsilon$ ), soit il établit une relation de différence ( $\exists$ , dit epsilon dual), et prend une valeur de localisation» (Bronckart 1977, pp. 327-328).

On peut poser de façon très générale que *coudon* effectue le repérage ( $\varepsilon$  et  $\exists$ ) d'une lexis ( $\lambda$ ) par rapport soit à une autre lexis ( $\lambda_0$ ) soit à la situation (Sit). En utilisant la présentation de Bronckart (1977) (plus simple que celle de Culioli 1978, p. 302, note 4 et 1982, pp. 4-8) et en évitant toute formalisation superflue, on pourra dire que les deux structures les plus couramment introduites par *coudon* sont (3) et (4) lorsqu'il est *connecteur* (le cas de l'*ancreur* est plus complexe) :

$$(3) \text{ Sit } \varepsilon \lambda$$

$$(4) \lambda_0 \varepsilon \lambda$$

La *différenciation* prend la forme de la construction d'un lien logique, dont on verra qu'il tend constamment à se muer en son contraire : l'*identification* (d'où une tension dialectique entre lien causal/consécutif et inférence). Dans les structures d'ancrage, le repérage prend la forme d'une *rupture* (symbole :  $\omega$ ). Il est possible de distinguer l'ancrage strict (5a) du coulissage (5b) :

$$(5) \text{ a. Sit } \varepsilon \lambda$$

$$\text{ b. } \lambda_0 \varepsilon \lambda$$

Nous allons maintenant préciser la distinction entre connecteur et ancreur et voir comment elle s'applique à *coudon*.

En tant que *connecteur*, le marqueur *coudon* est utilisé par l'énonciateur lorsqu'il établit un lien logique entre une protase (première portion d'énoncé) et une apodose (seconde portion d'énoncé) ou encore entre un préconstruit et un énoncé initial. Ce lien logique est principalement de deux

types : cause ( $\leftarrow \cup$ ) et conséquence ( $\cup \rightarrow$ ). Le connecteur est l'instrument utilisé par l'énonciateur pour construire l'*hypotaxe* (voir note 1).

- (6)  $\leftarrow \cup$  : a. Il n'est pas venu *parce qu'*il est malade  
 b. I est pas venu, *coudon* i est ptêt malade
- (7)  $\cup \rightarrow$  : a. Il n'est pas venu *alors* on ne peut pas commencer  
 b. I est pas venu, *coudon* on peut pas commencer

En tant qu'*ancreur* le marqueur *coudon* est utilisé par l'énonciateur lorsque celui-ci entend poser l'apodose sans qu'aucun lien logique ne la relie à la protase ou encore poser l'énoncé initial sans qu'aucun lien ne le relie au préconstruit. Il doit alors simultanément effectuer les deux volets d'une même opération : (a) construire à partir d'autres procédés naturels (métonymie, analogie, association d'idée voire calembour, etc.) un autre lien que le lien logique inexistant; (b) introduire les données nouvelles dont il veut désormais parler. Cette opération double, c'est l'*ancrage*. L'*ancreur* est l'instrument utilisé par l'énonciateur pour construire la *parataxe* (voir note 1).

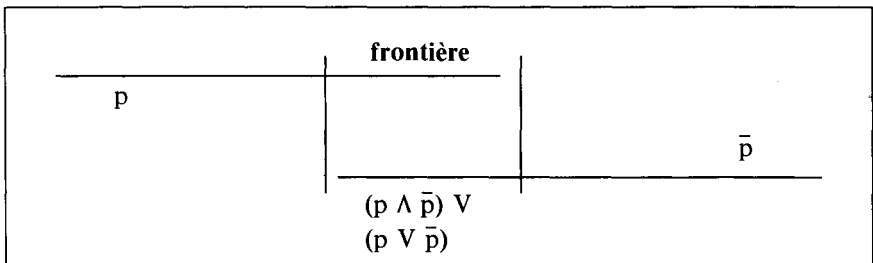
- (8) *Coudon* (tu parles de) Jean; sa sœur a tu fini par se marier?

Dans l'*hypotaxe* et dans la *parataxe* introduites par *coudon* apparaissent d'autres types d'opérations énonciatives. Ce sont principalement le *parcours* et le *fléchage*.

### 1.1.2 Les opérations de parcours et de fléchage

Une notion  $p$  (exemple : ÊTRE MALADE) forme avec son complémentaire dialectique  $\bar{p}$  (NE PAS ÊTRE MALADE) un domaine  $p, \bar{p}$  représentable selon une présentation topologique (cf. Culioli 1981) prenant en compte la compénétration des deux pôles de la notion (frontière du domaine) :

- (9)



domaine notionnel

Une opération de parcours consistera à effectuer la *prise en compte*<sup>2</sup> de chaque partie du domaine alternativement (*soit ... soit*) ou synthétiquement (*Quiconque, Qui*, cf. Culioli 1973, p. 89) sans en effectuer la *prise en charge* (voir note 2). Très souvent l'opération de parcours est reliée à l'acte illocutoire d'interrogation (cf. 2.2), et les inférences, qui font parfois l'objet d'un doute, opèrent aussi le parcours (voir 39) :

- (10) *Coudon*, i est malade, i est pas malade, i est malade rien qu'à moitié ... c'est quoi là?

En (6b) le repérage entre lexis se complète d'une opération de parcours des valeurs du domaine marquée par la modalité. Seul (7b) introduit une assertion pure.

L'opération de fléchage pour sa part consiste à effectuer une identification (quantitative et/ou qualitative) de type anaphorique «qu'il s'agisse d'une anaphore contextuelle ou situationnelle, d'une identification simple (un .../ce ...) ou d'une identification contrastive (un<sub>1</sub> ... une<sub>2</sub>/le<sub>1</sub> ... le<sub>2</sub>)» (Culioli 1975, pp. 13-14) sur une notion déjà extraite du domaine.

- (11) A : Charles m'a passé cent piasses  
B : Coudon *cte* Charles là, c't'un millionnaire!

Ces opérations énonciatives, qui font partie d'un ensemble d'hypothèses volontairement pauvres, sont ce qui apparaît généralisable dans l'étude du marqueur *coudon*.

## 1.2 Les actes illocutoires

Si on reprend la trichotomie introduite par J.R. Searle (1972, p. 61) on distingue l'acte d'énonciation, l'acte de prédication et l'acte illocutoire<sup>3</sup>. Les opérations énonciatives ayant été introduites en 1.1 et les opérations prédicatives étant laissées de côté dans la présente étude, il faut dégager les actes illocutoires dans lesquels le marqueur *coudon* exerce un rôle. Nous distinguons les actes illocutoires stricts des actes illocutoires dérivés.

2. Sur le concept de *prise en compte*, voir Schelling (1983), p. 178; sur le concept de *prise en charge*, voir Culioli (1980), p. 184.

3. Notons que Searle (1972, p. 61) parle d'acte d'énonciation, d'acte propositionnel et d'acte illocutionnaire. De plus, il ne donne pas à «énonciation» le même sens que celui prévu par une théorie énonciative puisque cela se ramène pour lui à «énoncer des mots (morphèmes, phrases)». Sur les actes illocutoires, voir TraLiQ IV, p. 224.

### 1.2.1 L'illocutoire strict : assertion, interrogation, ordre

*Coudon* introduit principalement la modalité 1 (Culioli 1976, pp. 69-70) c'est-à-dire les actes illocutoires d'assertion, d'interrogation et d'ordre. Souvent ces actes illocutoires se compènètrent comme en (12d).

- (12) a. *Coudon* on y est allé  
 b. *Coudon* tu y as-tu été?  
 c. *Coudon* vas-y donc!  
 d. *Coudon* on y va (!?)

De nombreuses études dans l'abondante littérature actuelle sur les «connecteurs» et les «mots de discours» tendent à hypostasier la question des actes illocutoires ou actes de langage et à ramener le rôle du marqueur à une «fonction» d'introducteur d'acte de langage (strict ou dérivé)<sup>4</sup>. Cette erreur est ancienne et est déjà dénoncée par Searle (1972, pp. 187-192, pp. 198-199, pp. 202-206). Celui-ci démontre que l'*erreur sur les actes de langage* a pour racine le slogan «La Signification c'est l'Emploi», qu'il y a là une confusion entre l'emploi (illocutoire) d'un marqueur et sa «fonction» linguistique (Searle 1972, p. 199). Avec beaucoup de lucidité Searle fait sentir qu'un tel coup de force théorique menace de laisser ce que Culioli appelle «le caractère fondamentalement unitaire de tout marqueur» (communication personnelle) s'occulter derrière le foisonnement apparemment incohérent des emplois illocutoires stricts ou dérivés, rhétoriques et même stylistiques (cf. Searle 1972, p. 188). Pour notre part, nous ne prétendons pas que *coudon* a pour «fonction» l'introduction de l'assertion, de l'interrogation ou de l'ordre mais bien qu'un tel acte illocutoire arrive à se dégager de l'*analyse en reconnaissance* de l'entourage du marqueur.

### 1.2.2 L'illocutoire «dérivé» ou effet perlocutoire : reproche et exclamation

C'est avec la même prudence que nous ferons état des actes illocutoires «dérivés» reliés au marqueur *coudon*. Le concept d'*illocutoire dérivé* (cf. TraLiq IV, p. 225) a été introduit par J.C. Anscombe (1977) pour rendre compte d'un dédoublement caractéristique de certains actes de langage. On

---

4. Par exemple, peut-on ne pas trouver réducteurs certains propos de Davoine (1981) sur le marqueur *tu sais* :

«Si l'on considère *tu sais* comme connecteur de justification et si l'on considère la justification comme acte de parole, examinons maintenant dans quelles séquences d'acte de parole il convient de s'attendre à voir apparaître *tu sais*». (Davoine 1981, p. 120)

Nous pourrions citer plusieurs exemples de ce type.

cite souvent l'exemple canonique «Pouvez-vous me passer le sel» où une interrogation stricte (illocutoire) se complète d'une requête (illocutoire dérivé). Léard (1984, p. 14) a bien décrit le phénomène pour ce qui concerne le marqueur *coudon* en citant les trois exemples suivants où B réplique à l'énoncé de A :

(13) A : Je peux pas venir à soir.

	Illocutoire strict	/Perlocutoire ou illocutoire dérivé
B : a) <i>Coudon</i> , tu vas pas me faire ça (!)	exclamation	/reproche
b) <i>Coudon</i> , si tu peux pas	assertion	/résignation
c) <i>Coudon</i> , es-tu si occupé (?)	interrogation	/surprise

L'acte illocutoire «dérivé» est toujours couplé à un acte illocutoire strict. Là aussi la tentation serait grande de décréter que *coudon* est un «connecteur d'actes de reproches» à partir d'exemples comme (14a) alors que les illocutoires «dérivés», qui sont en fait des effets perlocutoires, sont beaucoup plus soumis aux variations contextuelles que les opérations de repérage et les actes illocutoires stricts, comme le montre (14b)

- (14) a. *Coudon* toé là, qu'est-ce que tu fais sur mon terrain?  
 b. *Coudon* mon filleul, on s'est pas encore souhaité la bonne année.

(nous revenons sur ce point en 2.4.1). Nous rendons compte, dans l'étude de *coudon* de trois actes illocutoires «dérivés» : le reproche, la surprise et la résignation. Les deux derniers seront analysés comme des exclamations (pour la motivation de cette analyse, voir 2.4.2).

### 1.3 Les effets perlocutoires reliés au contexte et à la situation

Nous dégageons trois autres effets perlocutoires reliés au problème du marqueur *coudon*, mais relevant aussi du contexte (autres énoncés) et de la situation.

#### 1.3.1 Recherche de complicité

J.M. Léard (communication personnelle) nous signale qu'on retrouve des cas de recherche de complicité entre énonciateurs dans certains emplois de *coudon*. Il nous fournit l'exemple suivant (pour une analyse argumentative de cet exemple, voir Laurendeau 1984, pp. 20-21) :



- (15) (La dame explique comment ses frères et sœurs devenus grands — les «enfants» de son père — organisent la fête de Noël pour leurs propres enfants).

«Là on a commencé ... on donne le réveillon chacun notre tour. Les enfants mariés. Ben on est toutes mariés d'abord. Pis là on fait un club de Noël. Nous autres, entre enfants, entre grandes personnes. Parce que pas donner de cadeau à Noël hein, pour les enfants! *Coudon*, y ont tellement hâte à Noël.»  
(CBMT 1 — 207 — 202 — 17)

Citons aussi les deux exemples de complicité présentés dans Léard (1984, pp. 10 et 14), où les effets perlocutoires envisageables sont éliminés :

- (16) I s'ennuyait cet hiver, fak i a pris des cours d'esperanto pi de couture. *Coudon*
- (17) A : Pierre suit des cours d'espagnol pi de couture  
B : (Ah oui!) *Coudon* si i aime ça  
(Ah oui!) *Coudon* quand on sait pas quoi faire

### 1.3.2 Hiérarchie entre les énonciateurs

Il existe un rapport direct entre certains emplois de *coudon* et le contrat conversationnel. Dans des échanges comme (18), *coudon* confère au co-énonciateur B un pouvoir particulier, celui de rectifier à sa guise l'orientation de la conversation. Une relation de pouvoir de B sur A doit donc souvent préexister à l'échange (cf. Debysser 1980, p. 63 cité par Davoine 1981, p. 110, note 3).

- (18) A : J'ai rencontré Arthur pi i me disait que...  
B : *Coudon* qu'est-ce qu'i dvient son frère?

Pour citer un exemple littéraire de ce type de relations hiérarchiques dont les marqueurs sont la trace, notons qu'une interversion des répliques dans un échange comme (19) entraînerait la disparition de *coudon* pour marquer l'interaction entre les énonciateurs. Le premier ministre Duplessis interrompt le ministre Daniel Johnson dans son travail :

- (19) «Duplessis : *Coudon* Daniel, t'as travaillé au bureau de la censure toi?  
Johnson : Deux ans, grâce à vous.  
Duplessis : Ouais, il y a une histoire de film français là, *Les enfants du Paradis*. L'ambassade de France a

appelé. Informe toi donc voir qu'est-ce qu'il y a en dessous de ça.»

(Arcand 1978, pp. 285-286)<sup>5</sup>

### 1.3.3 Effets polémiques et constatifs

Finalement nous classons aussi dans le champ du perlocutoire les effets polémiques et constatifs des textes. Ici plus qu'ailleurs le marqueur n'est pas seul en cause mais c'est tout le texte qui produit un effet constatif ou polémique. S'y ajoutent aussi d'autres éléments purement extralinguistiques (hiérarchie entre les énonciateurs, classes sociales et idéologies, situation psychologique des énonciateurs, présupposés culturels, etc.) dont l'étude est extérieure à notre propos. Appréhendés d'un strict point de vue énonciatif, les effets polémiques/constatifs sont *l'inscription dans l'énoncé de l'idée que l'énonciateur se fait de la relation de son coénonciateur à un préconstruit*. Si un préconstruit est perçu par B comme *vrai pour A*, plus un énoncé subséquent de B sera perçu par ce même B comme lié logiquement à ce préconstruit plus il sera *constatif*; l'accent sera alors mis sur la ressemblance entre les lexis ( $\lambda \in \lambda_0$ , (20)). Plus un énoncé subséquent de B sera perçu par ce même B comme opposé logiquement à ce préconstruit, plus il sera polémique; il y aura alors confrontation des énonciateurs, opposition de deux valeurs de vérité et l'accent sera mis sur la différence entre les lexis ( $\lambda_0 \ni \lambda$  (21)). Comme le signale Léard (1984, p. 8), très souvent l'effet polémique «sert à interpeler quelqu'un et à lui demander une justification» comme le montre (21b) :

- (20) a. (Réjean s'en va!) Ah, c'est une drôle d'idée!  
 b. (Réjean s'en va!) Ah, c'est quoi l'idée?
- (21) a. (Réjean s'en va!) *Coudon* c'est une drôle d'idée!  
 b. (Réjean s'en va!) *Coudon* c'est quoi l'idée (là)?

Ces effets perlocutoires font l'objet de mentions occasionnelles au cours de l'étude. Nous considérons qu'ils relèvent moins d'une linguistique que d'une pragmatique (cf. Laurendeau 1984, pp. 18-19) et d'une psychologie interactionnelle qui seraient elles-mêmes les éléments d'une sociologie de la communication.

---

5. Cet exemple nous a été aimablement communiqué par mademoiselle Alison C. Beale de l'Université du Québec à Montréal. Nous avons rectifié la graphie hypercorrecte (*'coute donc*) de l'éditeur.

## 2. Description du marqueur COUDON

Le marqueur *coudon* livre à l'étude une *intrication* d'opérations : l'opération de repérage entre lexis ( $\hookrightarrow$ ,  $\leftarrow$ ), ainsi que  $\equiv$ , l'inférence), l'opération de repérage par rapport au domaine notionnel (parcours, fléchage et parfois extraction), la modalité ou encore l'illocutoire strict (assertion, interrogation, ordre) et le perlocutoire (reproche, surprise, résignation). Le marqueur *coudon* étant principalement un opérateur énonciatif, nous laisserons de côté ici les opérations prédicatives ( $\lambda$ ) pour nous concentrer sur le repérage ( $\lambda \in \text{Sit}$ ) et les actes de langage. La description d'opérations énonciatives est une simulation (de la réalité étudiée) par la construction de modèles : énoncés fictifs, situations simulées, prosodie reconstituée, etc. Ceci oblige constamment à séparer arbitrairement des faits qui, dans la réalité objective, s'avèrent étroitement liés. L'acte illocutoire a été pris comme base pour la description ce qui ne nous empêche pas, vu le caractère fluctuant des données, de traiter par exemple certaines interrogations sous *Coudon et l'assertion* (cf. 2.1.2) ou de mentionner l'acte de reproche ailleurs que sous *Coudon et le perlocutoire* (cf. 2.3.2). Cette disposition s'est avérée beaucoup plus efficace qu'une classification de type distributionnel (attaque d'énoncé, réplique, intérieur d'énoncé, conclusion d'énoncé) qui tend bien plus à éparpiller des faits unitaires sous plusieurs classes.

### 2.1 COUDON et l'assertion

*Coudon* n'introduit que rarement une assertion pure. Il introduira fréquemment des assertions modalisées dans lesquelles apparaîtront des opérations de parcours. Nous distinguons le *coudon* connecteur (2.1.1) et le *coudon* ancreur (2.1.2).

#### 2.1.1 Établissement d'un lien logique : le connecteur

Lorsqu'il est connecteur, *coudon* est utilisé par l'énonciateur pour construire l'hypotaxe. Il introduit alors une des opérations  $\leftarrow$ ,  $\hookrightarrow$  ou  $\equiv$  couplée à une modalisation ou à un parcours. L'assertion peut alors dériver vers l'interrogation (cf. 2.3) ou l'exclamation (cf. 2.4). Lorsqu'on pose ce lien logique (relation cause/conséquence ou inférence) entre le préconstruit (préconstruit situationnel ou préasserté) et l'énoncé introduit par *coudon* c'est que le préconstruit contient ou est donné comme contenant

un procès d'aspect duratif ou répétitif (cf. 2.1.1.4) dont on dégage grâce à *coudon* une qualité nouvelle.

### 2.1.1.1 Cause

Lorsque *coudon* construit l'hypotaxe en introduisant la cause (opération  $\leftarrow$ ), des différences apparaissent s'il établit le lien à partir d'un préconstruit situationnel ou à partir d'un préasserté.

a) Avec préconstruit situationnel (la borne — # — signale que rien n'a été préasserté) *coudon* introduit  $Sit_1$  (image construite d'une situation antérieure à  $Sit_0$ , le moment d'énonciation) et le présente comme l'explication causale supposée du résultat d'un procès (22a) ou de ce procès (22b). Des énoncés comme (22c) seront étoilés sauf si l'énoncé introduit par le marqueur est donné comme la cause d'une conséquence assertée dans la suite de l'énoncé (22d). On notera alors l'effet polémique. Avec préconstruit situationnel *coudon* introduit la cause plutôt qu'un élément de définition intensionnelle (opération  $\leftarrow$  plutôt que  $\equiv$ )

- (22) a. # *Coudon* t'as travaillé fort toé  
 b. # *Coudon*, t'avais faim toé  
 c. \* # *Coudon*, t'es mon frère #  
 d. # *Coudon*, t'es mon frère, je peux ben te confier mes secrets

b) Avec préasserté, *coudon* introduit aussi  $Sit_1$  et le présente comme la cause supposée du préasserté. Dans de tels cas le verbe est au passé (23a). S'il est au présent, on s'approche de l'inférence (23b). Des énoncés comme (23c) et (23d) ne seront pas étoilés et glisseront facilement vers l'interrogation (*t'es mon frère ou non?*) ou vers l'exclamation (*I est ben distrait!*). En fait, avec préasserté *coudon* introduit un élément de définition intensionnelle plutôt que la cause (opération  $\equiv$  plutôt que  $\leftarrow$ ).

- (23) a. A : Réjean est encore après manger  
 B : *Coudon* i avait faim (faut crère)  
 b. A : Jean est sorti pas de coat  
 B : *Coudon* i d'vait être pressé  
 c. A : Tu me dis tes secrets asteur?  
 B : *Coudon* t'es mon frère (ou non?)

- d. A : Jean a perdu sa pipe  
 B : *Coudon* i est distrait ce gars-là

### 2.1.1.2 Conséquence

Lorsque *coudon* construit l'hypotaxe en introduisant la conséquence (opération  $\curvearrowright$ ) les différences qui apparaissent s'il établit le lien à partir d'un préconstruit situationnel ou à partir d'un préasserté s'inversent.

a) Avec préconstruit situationnel, *coudon* donne le préconstruit comme une accumulation quantitative de faits dont on tire une qualité nouvelle (24a). Des énoncés comme (24b) seront étoilés sauf si l'énoncé introduit par le marqueur est donné comme la conséquence d'une cause assertée dans la suite de l'énoncé (24c). On notera alors l'effet constatif. Avec préconstruit situationnel *coudon* introduit un élément de définition intensionnelle plutôt qu'une conséquence (opération  $\equiv$  plutôt que  $\curvearrowright$ ).

- (24) a. # *Coudon* c't'un fou ça!  
 b. #\**Coudon* i va attraper le rhume #  
 c. # *Coudon* i va attraper le rhume à sortir pas de coat comme ça

b) Avec préasserté, *coudon* donne ce préasserté comme l'image d'un procès duratif ou répété (cette image est repérable dans le préasserté notamment par les marques aspectuelles). L'énoncé introduit par *coudon* est obligatoirement au futur (25a). Il effectue une visée «On est donc, d'un point de vue modal, dans le non certain» (Culioli 1978, p. 310). Des énoncés comme (25b) seront étoilés car, avec préasserté, *coudon* introduit la conséquence plutôt qu'un élément de définition intensionnelle (opération  $\curvearrowright$  plutôt que  $\equiv$ ).

- (25) a. A : Jean sort encore pas de coat  
 B : *Coudon* i va finir par attraper le rhume  
 b. A : Jean sort encore pas de coat  
 B : \**Coudon* c'est un fou ça

La compénétration dialectique de l'implication et de l'inférence dans l'hypotaxe construite par *coudon* se schématise ainsi :

(26)

Nature du marqueur		Opérations	
		-	+
<i>coudon</i> causal	préconstruit situationnel		↪
	préasserté	↪	≡
<i>coudon</i> consécutif	préconstruit situationnel	↪	≡
	préasserté		↪

## 2.1.1.3 Inférence

Il apparaît donc clairement que lorsque *coudon* construit l'hypotaxe en introduisant la relation d'inférence (opération  $\equiv$ ) celle-ci dérive d'une des deux opérations d'implication. Avec préconstruit situationnel, la conséquence se transforme en inférence. L'énoncé (24a) est autant une conséquence du préconstruit qu'une vérité tirée de ce même préconstruit. Avec préasserté, la cause se transforme en inférence. L'énoncé (23d) est autant une cause donnée pour expliquer le préasserté qu'une vérité qu'on en tire.

On retrouve aussi des cas d'inférences *inductives* où une loi générale (cause/conséquence) est dégagée à partir d'un événement particulier (27) ainsi que des cas d'inférences *déductives* où, pour confirmer une loi générale, l'énonciateur choisit la voie extensionnelle. Il se lance dans l'énumération (vite interrompue par le coénonciateur) des cas particuliers (28).

(27) (L'informateur évoque la mort d'un de ses amis)

«Y est mort l'année passée en bicycle à gaz. Pis on... le soir d'avant, on avait veillé avec. Pis on avait eu du fun. Tu sais ça m'a frappé ça là. C'est pour ça là que /.../ ché pas, on le connaissait bien. Y était bien gentil, bien smatte mais... *coudon* la vie ça... ça arive.»

(CBMT 5-244-236-18)

(28) (On demande à l'informateur si les règlements du hockey sur glace qu'il pratiquait avec ses camarades sont les mêmes que ceux du hockey officiel)

- «B : C'est à peu près la même affaire  
 A : Vous les suiviez aussi quand vous...  
 B : Ah oui. *Coudon* fallait faire les passes eh...  
 A : Hum, hum. Pis les punitions pis tout ça... ?  
 B : Les punitions, c'était à peu près la même affaire.»  
 (CBMT 6-103-23-18)

#### 2.1.1.4 COUDON connecteur et les repérages temporels et aspectuels

Les deux principales caractéristiques du procès introduit par *coudon* pour ce qui concerne le temps et l'aspect sont les suivantes. a) L'opération  $\leftarrow$  introduite par le marqueur est reliée à un procès passé et l'opération  $\rightarrow$  est reliée à un procès futur; b) le connecteur *coudon* tend à laisser entendre que le préconstruit est un procès répété ou duratif.

a) En (29) apparaît clairement la régularité en alternance, du temps des procès introduits par *coudon*. Introduisant un procès passé il donne la cause, introduisant un procès futur il donne la conséquence. Toute autre combinaison est étoilée sauf (29b) au présent, lien causal glissant vers l'inférence. En (30), l'imparfait est recevable comme marqueur de l'aspect répétitif dans le préasserté posé par A d'où (30a). Il est impossible d'introduire la conséquence d'un procès passé avec *coudon* sauf sur un plan décroché de la réalité assertée (30h). En (31) on retrouve l'énoncé de la cause (31b) et l'énoncé de la conséquence (31g). Le temps présent est obligatoire pour la cause car il y a nécessité de présenter le procès introduit par *coudon* comme immédiatement antérieur au procès préasserté. Le caractère non accompli du procès posé par A au futur rend encore possible des interventions visant à l'interrompre et pouvant être introduites par *coudon* (31e et f). Les verbes sont à l'imparfait et au présent et s'accompagnent alors de la reprise du procès préasserté avec le modal et la négation<sup>6</sup>.

- (29) A : Jean sort pas de coat  
 a. B : *Coudon* i était pressé  
 b. *Coudon* i est pressé  
 c. \**Coudon* i va être pressé  
 d. B : \**Coudon* i était malade

6. La série d'énoncés (29), (30), (31) prend comme présupposé que /être pressé/  $\rightarrow$  /sortir sans se vêtir/  $\rightarrow$  /tomber malade/ est une suite d'implications possible. Le prédicat /malade/ a ici uniquement le sens de «physiquement malade» à l'exclusion du sens «mentalement dérangé» qui pourrait suggérer l'inférence parasite : /sortir sans se vêtir/  $\equiv$  /être malade/.

- e. \*Coudon i est malade  
 f. Coudon i va être malade
- (30) A : Jean sortait pas de coat  
 a. B : Coudon i était souvent pressé  
 b. \*Coudon i était pressé  
 c. \*Coudon i est pressé  
 d. \*Coudon i va être pressé  
 e. B : \*Coudon i était malade  
 f. \*Coudon i va être malade  
 h. Coudon i aurait pu être malade
- (31) A : Jean va sortir pas de coat  
 a. B : \*Coudon i était pressé  
 b. Coudon i est pressé  
 c. \*Coudon i va être pressé  
 d. B : \*Coudon i était malade #  
 e. Coudon i était malade (i peut pas faire ça)  
 f. Coudon i est malade (i peut pas faire ça)  
 g. Coudon i va être malade

b) *Coudon* tend à laisser entendre que le préconstruit est un procès répété ou duratif. Son utilisation à la suite d'un préasserté d'aspect permanent ramène celui-ci à un aspect duratif ou répétitif (32). Son utilisation à la suite d'un préasserté d'aspect ponctuel ramène celui-ci à l'énoncé du caractère duratif ou répétitif *du procès contraire* (33).

- (32) A : Jean sort toujours pas de coat  
 a. B : \*Coudon i est pressé  
 b. Coudon i est souvent pressé  
 c. \*Coudon i va toujours être malade  
 d. Coudon i va (finir par) être malade
- (33) A : Jean va sortir pas de coat rien qu'une fois  
 a. B : Coudon i est frileux  
 b. Coudon i doit être frileux  
 c. \*Coudon i est jamais pressé  
 d. \*Coudon i va tomber malade

Cette série de caractéristiques temporelles et aspectuelles n'apparaît que lorsque *coudon* construit l'hypotaxe en introduisant le lien logique.



2.1.2 Établissement d'un lien non logique : l'ancreur

Lorsqu'il est ancreur, *coudon* est utilisé par l'énonciateur pour construire la parataxe. Il s'agit d'introduire les données nouvelles en établissant entre le préconstruit et l'énoncé un lien autre que le lien logique. La structure canonique de ce type d'énoncé est la suivante :

(34)

Opérations énonciatives	opération d'ancreage			
		fléchage	repérage par rapport au thème	modalisation de l'assertion ou parcours interrogatif
Marqueurs	<i>Coudon</i>	Thème	thème dérivé	propos
	<i>Coudon</i>	Rénald	son frère	il doit encore être en ville (non?)

2.1.2.1 Ancreage de la parataxe

*Coudon* ancreur introduit un énoncé non conforme à l'attente du premier énonciateur. En (35) l'énoncé de A contient une *attente* (définie d'un point de vue énonciatif, cf. Laurendeau 1984, p. 34). Le marqueur *eï* introduit une lexis /moi-aller/ repérée dans l'espace (/chez Rénald/) et dans le temps (/hier/). De cette façon, A pose le *thème* (au sens de Bange 1983, cf. aussi Laurendeau 1982, pp. 94-95) : *ce qui s'est passé chez Rénald hier*. A a pour *attente* le développement de ce qu'il a préalablement posé. Sur cette base, *coudon* va permettre à B d'orienter son énoncé vers un thème non conforme à cette attente de A. En (35) B clot d'abord l'énoncé de A avec un phatique, reprend un des éléments du thème de A puis ancre sa parataxe à l'aide d'un rapprochement non logique (métonymique ici : Rénald/son frère). Plus on s'approchera d'une interruption pure et simple plus on devra fournir une motivation à l'acte d'énonciation (énoncés du type : «tu me fais penser», etc.), trace plus explicite du lien non logique de la parataxe.

(35) A : Allo Claire! Eï chu t'allé chez Rénald hier

B : Ah oui! *Coudon*, Rénald, son frère i doit encore être en ville, non?

## 2.1.2.2 Fléchage de la notion thématisée

La notion ancrée à partir de laquelle on introduit la parataxe ne peut pas être une notion nouvelle repérée uniquement par rapport à  $Sit_0$  (Culioli 1976, p. 238). L'énonciateur va reprendre une notion déjà repérée par le premier énonciateur et la repérer de nouveau par l'opération de *fléchage*. Cela est indispensable pour que *coudon* (comme ses «équivalents» français *au fait*, *à propos*) «fasse semblant, de thématiser une relation avec ce qui précède» (Auchlin 1981, p. 157). Face à un préasserté, les flêcheurs sont utilisés pour focaliser le passage au nouveau thème (36a). Il sera même possible de voir apparaître des flêcheurs fictifs autour d'un nom propre thématisé (36b à e) :

- (36) a. *Coudon cte* char là, tu l'as pas acheté chez Rodier par hasard?  
 b. *Coudon notre* Jean, i va tu mieux?  
 c. *Coudon cte* Jean là, i va tu mieux?  
 d. *Coudon ton* Jean i va tu mieux?  
 e. *Coudon le* Jean *en question*, c'est pas un ancien sergent du Royal vingt-deuxième par hasard?

Des fléchages apparaissent aussi dans les cas d'ancrage sur préconstruit situationnel. Trois types de cas apparaissent : les cas d'interpellation (37a), les cas de possession (aliénable ou inaliénable) où le coénonciateur est considéré comme point de départ valable pour toute parataxe, ce qui se ramène plus généralement à tous les cas où la notion ancrée se rapporte (par métonymie, analogie, etc.) au coénonciateur (37b), les cas d'énoncé d'une règle générale dégagée de l'événement particulier évoqué dans le préconstruit (37c). Ces derniers cas mettent en relief une compénétration partielle avec la fonction de connecteur (opération  $\equiv$ ) où peuvent apparaître des fléchages sur la notion postposée à  $\lambda$  non modalisé (37d).

- (37) a. # *Coudon* man, t'es pressé!  
 b. # *Coudon* ta chatte, al a tu fini par avoir ses petits?  
 c. # *Coudon* un facteur, ça devrait aimer les chiens  
 d. # *Coudon* i s'prend pour un autre, ton Jean

Tous ces cas où apparaissent des fléchages dégagent des effets perlocutoires (reproche (37a), effet constatif (37c), effet polémique (37d)).

### 2.1.2.3 Thèmes dérivés et opération de parcours interrogatif

À la notion thématisée par le fléchage pourront se joindre un ou plusieurs thème(s) dérivé(s); il semble qu'on dépasse difficilement trois sans se voir obligé d'explicitier le mécanisme du lien non logique (38d et e). Ce mécanisme rend la construction de la parataxe plus puissante en élargissant l'éventail des écarts possibles au thème initial.

- (38) a. *Coudon* Jean, i va tu mieux?  
 b. *Coudon* Jean, sa sœur es tu venue?  
 c. *Coudon* Jean, sa sœur, son char est pas vert par hasard?  
 d. ?*Coudon* Jean, sa sœur, son char, le briquet est tu encore cassé?  
 e. *Coudon* tu m'parles de Jean ça m'fait penser, le briquet du char de sa sœur est tu encore cassé?

*Coudon* ancreur n'introduit jamais une assertion pure. Ce pourra être une exclamation (37a) une assertion modalisée (35) mais le plus grand nombre des parataxes construites par *coudon* sert à introduire des parcours interrogatifs (dont se dégagent parfois des effets perlocutoires, surtout le reproche). On voit très fréquemment apparaître ce type de structure pour introduire une demande d'éclaircissement en marge d'une narration assez longue. La majorité de ces parcours interrogatifs est de type 03 comme (36a) et parfois de type 02 comme (35), demande de confirmation (sur les types de parcours interrogatifs : 2.2.3 et 2.2.2). Ces problèmes ne concernant plus l'acte illocutoire d'assertion, nous passons à l'étude de *coudon* et de l'interrogation.

## 2.2 COUDON et l'interrogation : opération de parcours

Nous décrivons le parcours interrogatif introduit par *coudon* connecteur (cf. 2.1.1). Les données sont similaires pour l'ancreur qui introduit principalement les parcours 02 et 03 à l'intérieur de la structure d'ancreur (décrite en 2.1.2).

a) *Coudon* connecteur introduit une implication ou une inférence présumées (modalité du possible). Les trois possibilités de réalisation pour une notion (cf. 1.1.2) étant ( $p$ ,  $\bar{p}$ ),  $p$  et  $\bar{p}$ , il est clair qu'une modalité  $\diamond$  appliquée à une de ces trois possibilités est en fait une prise en compte de tout le domaine (cf. 39a). On peut donc s'attendre à ce que, prise en charge par un seul des énonciateurs, cette implication ou cette inférence présumée se transforme en parcours des possibles. C'est le cas. *Coudon* introduit très

fréquemment l'interrogation comme opération de parcours. Revoir l'exemple (19) (en 1.3.2) où Duplessis affirme et demande à la fois l'information à Johnson. Comparer aussi (39b) et (39c).

- (39) a.  $\diamond p = p \vee \bar{p} \vee (p, \bar{p})...$   
 b. A : A s'appelle Fabre  
 B : Ah oui! *Coudon* a doit être parente avec Réjean...  
 c. A : Je te présente mademoiselle Fabre  
 B : Bonjour! *Coudon* êtes-vous parente avec Réjean Fabre de Saint-Liguori?

On ne peut effectuer l'opération de parcours que lorsque la vérité de l'apodose est susceptible de faire l'objet d'un doute, c'est-à-dire, énonciativement parlant, d'être une assertion modalisée par l'énonciateur ou modalisable par son coénonciateur. Dans les cas où l'assertion est non modalisable comme en (40b), il n'est pas possible d'interroger autrement qu'à la forme négative, c'est (40c) (parcours 03, cf. infra 2.2.3). Des effets perlocutoires comme l'ironie sont possibles. Ainsi en (40d) on peut prévoir un préconstruit situationnel où Charles mange avidement. L'énonciateur, à l'aide de *coudon* et du parcours, construit alors une modalisation fictive de l'assertion de la lexis /Charles — avoir — faim/ qui est un procédé ironique où une construction inverse de l'exclamation conduit à un effet exclamatif.

- (40) a. # *Coudon* c'est tu un fou ça?  
 b. \*# *Coudon* i va tu attraper le rhume (à sortir pas de coat comme ça)?  
 c. # *Coudon* i va pas attraper le rhume (à sortir pas de coat comme ça)?  
 d. # *Coudon* t'avais tu faim, Charles?

b) L'interrogation est un parcours du domaine qui s'effectue selon un ordre fixe que l'on peut numéroter de 0 à 3. 0 : unité des contraires ( $p, \bar{p}$ ), 1 : prise en compte d'un pôle dialectique ( $p$  — conventionnellement), 2 : passage de ce pôle à son contraire ( $\bar{p}$ ), 3 : changement qualitatif et début d'un nouveau parcours. La nature du parcours est déterminée par son point de départ.

### 2.2.1 Parcours 01 : L'interrogation équipondérée

Dans l'interrogation équipondérée on part de ( $p, \bar{p}$ ) qui sont de possibilités équivalentes. L'énoncé (41a) représente le début du premier parcours c'est-à-dire une interrogation équipondérée stricte. En (41b),

*coudon* apparaît au début du second parcours du domaine. Les possibilités  $p$  et  $\bar{p}$  ont été évoquées dans le préconstruit et l'énonciateur exige la résolution de cette contradiction. L'énoncé (41a) pourrait être appuyé ou renforcé par l'énoncé (41b).

- (41) a. I va tu venir?  
 b. *Coudon* i va tu venir ben si i viendra pas?

### 2.2.2 Parcours 02 : La demande de confirmation

Dans la demande de confirmation  $p$  est à la fois le point de départ et la valeur attendue. L'énoncé (42a) représente le début du premier parcours du domaine. Déjà ( $p, \bar{p}$ ) est en préconstruit et l'énonciateur s'attend à  $p$ . Le second parcours renforce le premier. L'énoncé (42b) pourrait servir de réplique de renforcement devant une absence de réponse à (42a).

- (42) a. I va venir, non?  
 b. *Coudon*, i va venir non?

### 2.2.3 Parcours 03 : La demande d'explicitation

Dans la demande d'explicitation,  $p$  est présenté comme étant la valeur attendue mais on part de  $\bar{p}$  dans l'énoncé. De cette façon, on débouche sur un nouveau ( $p, \bar{p}$ ), parcours qualitativement distinct du premier : l'explicitation (parcours des valeurs explicatives possibles — seconde interrogation). En (43a), on attaque le parcours à la troisième position ce qui inscrit l'attente de  $p$  en préconstruit et ouvre sur un nouveau parcours (*comment ça* auquel pourraient se substituer plusieurs interrogations possibles : *Pi mon Coke lui?*, *Pi Marie elle?*, *Qui va réparer la TV d'abord?*, etc.). En (43b) le même énoncé introduit par *coudon* autorise l'économie de la demande d'explicitation postposée. Les énoncés (43a) et (43b) sont ici en relation paraphrastique, le second ne pourrait pas (comme dans le cas des deux premiers parcours) servir de réplique de renforcement au premier.

- (43) a. I est pas venu, comment ça?  
 b. *Coudon* i est pas venu?

## 2.3 COUDON et l'ordre

Son aptitude à introduire le parcours interrogatif, ou l'assertion modalisée, va faire apparaître une incompatibilité entre *coudon* et l'acte illocutoire d'ordre strict où la modalité n'est pas énoncée. Il sera malgré tout

possible de voir *coudon* (avec un entourage particulier : teinte prosodique, autres marqueurs) introduire un procès contenant un verbe à l'impératif, vu que celui-ci porte une visée et est donc toujours susceptible de passer du nécessaire au possible.

### 2.3.1 COUDON connecteur et l'ordre

Avec l'ordre, le connecteur n'introduit que l'opération  $\cup \rightarrow$  de conséquence. Les données du préconstruit ont l'ordre pour résultat ou pour conséquence en tant qu'acte illocutoire et en tant que procès. Mais *coudon* fonctionne rarement seul. Dans les cas d'impératifs exclamatifs réagissant à un procès duratif (par exemple : *hésiter à y aller*) ou inchoatif (*commencer à y aller*) où on aurait pu attendre *coudon*, on constate que d'autres stratégies sont utilisées : un marqueur spécifique (44c) ou la répétition (44d).

- (44) a. \**Coudon vas-y!*  
 b. \**Coudon vas-y pas!*  
 c. *Envoye vas-y!*  
 d. *Vas-y pas, vas-y pas!*

*Coudon* fonctionne surtout en cumul avec d'autres marqueurs. Il se dégage alors deux types de situation. Dans le premier type on retrouve un parcours dans le préconstruit. L'énonciateur A parcourt le domaine de façon équilibrée (par exemple : Y ALLER ou NE PAS Y ALLER). Le coénonciateur B introduit alors la conséquence du comportement de A : l'opération d'extraction (Culioli 1975, p. 13) d'une des valeurs du domaine. En fonction du marqueur postposé, cette extraction pourra avoir un caractère impératif atténué par l'effet perlocutoire constatatif (en (45a) — noter que *quoi* est la trace du parcours présent en préconstruit) ou un caractère impératif fort à effet polémique (45b). Dans le second type, on retrouve une accumulation quantitative de faits qui, selon un processus dégagé plus haut (cf. 2.1.1.2) débouche sur une qualité nouvelle introduite par *coudon* (45c, d, e). Cette qualité nouvelle est souvent une inversion de la situation en préconstruit fonctionnant en deux étapes. Première étape, la notion (par exemple : NE PAS Y ALLER) est posée dans le préconstruit, deuxième étape, une quantité de faits s'accumule en faveur d'une inversion du préconstruit. Cette quantité forme un second préconstruit auquel *coudon* réagit en inversant la notion.

- (45) a. *Coudon vas-y quoi!*  
 b. *Coudon, vas-y donc!*

- c. *Coudon vas-y d'abord!*
- d. *Ben coudon vas-y!*
- e. *Ben coudon vas-y d'abord!*

Ici encore, la distinction entre préconstruit situationnel et préasserté joue et introduit des différences au niveau des marqueurs utilisés en cumul et des effets perlocutoires. Sur préasserté et en cumul avec *d'abord*, *coudon* introduit un effet polémique fort avec l'acte d'ordre (46). Sur préconstruit situationnel et en cumul avec *ben*, *coudon* introduit l'illocutoire d'ordre en le couplant à un effet perlocutoire de résignation (rarement séparable du cumul *ben coudon*, cf. 2.4.2.2) sans effet polémique (47). La distinction entre ces deux types n'exclut pas leur compénétration et la possibilité d'une foule de cas intermédiaires comme (45e).

(46) A et B ont décidé ensemble que A n'irait pas en voyage (premier préconstruit)

A : Tu sais, ça aurait été le fun, j'aurais pu me reposer, je suis sûr que ça aurait été bon pour ma santé et pi...  
(accumulation de faits en faveur de l'inversion du premier préconstruit comme second préconstruit)

B : *Coudon vas-y d'abord!*

(47) A a décidé que B n'irait pas acheter les cigarettes avant l'arrivée de son père (premier préconstruit). Mais l'heure avance et le père n'arrive pas (second préconstruit).

A : # *Ben coudon vas-y...*

### 2.3.2 L'ancrage et l'ordre

Nous avons montré (en 2.1.2) que *coudon* comme ancreur introduisait une structure relativement rigide : *coudon* — thème — (thèmes dérivés) — parcours. La substitution d'un acte d'ordre à ce parcours est impossible (48). Par contre, l'insertion d'un acte d'ordre à l'intérieur de la structure canonique est possible si celle-ci est ensuite complétée normalement (49) mais il s'agit en quelque sorte d'une parenthèse et il ne faut en aucun cas confondre (49) avec (50) où le marqueur introduit le thème et le propos.

(48) \**Coudon toé là, viens icitte #*

(49) A : *Coudon toé là, viens icitte (pour commencer)...*

B : (obtempération)

A : Quessé tu fais su mon terrain?

(50) *Ei* toé là, viens icitte #

L'impératif à coénonciateur médiatisé (formes du subjonctif) ne fonctionne pas avec les ancreurs *ei* et *coudon* (51a, b). Par contre, *ei* fonctionne lorsque l'impératif à coénonciateur médiatisé dégage l'illocutoire dérivé de reproche (51c, d) et même *coudon* arrive à fonctionner aussi si l'illocutoire dérivé est suivi d'un bilan (inféré du préconstruit) à effet polémique.

- (51) a. \**Ei* Jean, que son frère vienne icitte!  
 b. \**Coudon* Jean, que son frère vienne icitte!  
 c. *Ei*, lui, qu'i m'fasse pas chier! #  
 d. \**Coudon*, lui, qu'i m'fasse pas chier! #  
 e. *Coudon* lui, qu'i m'fasse pas chier, j'ai jamais rien dit de t'ça à Françoise!

## 2.4 *Coudon et le perlocutoire*

Ces derniers exemples nous amènent à l'étude des effets perlocutoires. Les effets perlocutoires ont exactement le statut que Ducrot (1969, pp. 33-39) donnait aux sous-entendus dans son premier modèle. C'est-à-dire que le coénonciateur peut ne prendre en compte que l'acte illocutoire strict sans enfreindre le contrat conversationnel (52) et que l'énonciateur peut toujours, si son coénonciateur réplique à l'illocutoire «dérivé», se comporter comme s'il n'avait jamais posé que l'illocutoire strict (53).

- (52) A : *Coudon*, toé là, quessé tu fais su mon terrain?  
 B : Ben, j'charche ma balle de baseball  
 (répond à l'interrogation sans relever le reproche)
- (53) A : *Coudon* Charles, quessé tu faisais hier devant les troncs d'église?  
 B : Quessé? On a pu l'droit d'donner trente sous pour le Bon Dieu asteur?  
 A : Panique pas, panique pas. J'te pose une question  
 (nie tout illocutoire «dérivé», s'en tient à l'illocutoire strict)

### 2.4.1 Le reproche

Comme le signale Léard (1984, p. 14), c'est à travers une inférence (opération  $\equiv$ ) établie entre une information détenue par A et l'information introduite par *coudon* qu'apparaît l'effet perlocutoire de reproche. B sait



que A sait l'information introduite par le marqueur et «lui signale l'inutilité ou le caractère déplacé de sa remarque et lui rappelle qu'il disposait d'un savoir qui aurait justifié son silence» (Léard 1984, p. 14). Cette inférence peut être introduite par le connecteur (23c) ou par l'ancreur (37a). Le reproche porte aussi sur le comportement ce qui pourrait faire croire que *coudon* serait un «connecteur de reproche». Ce serait une erreur (cf. 1.2). On constate dans un premier temps que *coudon* ne détient pas l'exclusivité de l'effet perlocutoire de reproche. Il partage ce rôle avec *eï* (54a, b). Cela va plus loin puisqu'on retrouve des cas où *coudon* n'a pas accès à des «fonctions» de reproche auxquelles *eï* a accès (54c, d). En fait l'opposition reproche/non reproche est moins pertinente ici que les opérations énonciatives fondamentales dont *coudon* et *eï* sont les marqueurs. C'est le problème de l'aspect qui affleure encore ici. *Eï* relie l'énoncé à un préconstruit situationnel d'aspect ponctuel, par exemple : l'enfant *vient* d'arriver sur le terrain en (54a); il *vient* de sauter dans une flaque d'eau en (54c). *Coudon* relie l'énoncé à un préconstruit situationnel d'aspect duratif, par exemple : (l'énonciateur croit que) l'enfant musarde sur le terrain depuis un certain temps, ou répétitif. Si, dans notre exemple, l'enfant, interpellé en (54c, d) retourne piétiner dans la flaque (préconstruit situationnel d'aspect répétitif), *eï* peut encore fonctionner (on réplique à la répétition d'un procès ponctuel (54e)) mais *coudon* est plus naturel (54f). L'effet perlocutoire de reproche reste donc bel et bien subordonné aux opérations linguistiques fondamentales.

- (54) a. *Eï*, toé là, quessé tu fais su mon terrain?  
 b. *Coudon*, toé là, quessé tu fais su mon terrain?  
 c. *Eï*, ôte toé de d'là!  
 d. \**Coudon*, ôte toé de d'là!  
 e. ?*Eï*, tu vas tu finir par t'ôter de d'là?  
 f. *Coudon*, tu vas tu finir par t'ôter de d'là?

#### 2.4.2 La résignation

Cette affirmation se vérifie aussi pour les effets perlocutoires de résignation et de surprise qui sont avant tout des parcours exclamatifs.

##### 2.4.2.1 La résignation comme parcours exclamatif

Quand il marque l'implication, *coudon*, nous l'avons vu en (2.1.1), peut introduire en plus un parcours interrogatif. Si ce parcours est assez vaste, il est possible d'en dégager un effet perlocutoire de résignation

pouvant porter sur le dit (55a) ou sur le dire (55b). Or comme *coudon* marque aussi l'inférence, on voit apparaître des énoncés tautologiques qui portent aussi un effet perlocutoire de résignation (55c, d). On a alors le *repérage circulaire* dont traite Culioli (1974) à propos des énoncés exclamationnels. *Coudon* introducteur d'implication et d'inférence se ramène ici à un rôle unitaire, celui de marqueur exclamatif. Le parcours interrogatif et/ou l'apodose de l'énoncé tautologique font fréquemment l'objet d'une *troncation* (au sens de Culioli 1974, p. 8, note 5, symbole //) et on retrouve alors le *coudon* «conclusif» de Léard (1984, p. 10) portant toute l'opération de parcours en implicite (*qu'est ce que tu veux qu'on y fasse?/que veux-tu que je te dise de plus?*) en y joignant l'expression du haut degré (55e, f) pour le *dit*, (56) pour le *dire*. D'autres effets perlocutoires se dégagent comme la «marque d'impuissance devant la situation, qui justifie la connivence, l'air entendu» (Léard 1984, p. 10, cf. 1.3.1).

- (55) a. I est mort *coudon* quesse tu veux qu'on fasse?  
 b. I est pas venu *coudon* quess tu veux que j'te dise?  
 c. I est mort *coudon* i est mort!  
 d. I est pas venu *coudon* i est pas venu  
 e. I est mort *coudon* //  
 f. I est pas venu *coudon* //
- (56) (On demande à l'homme en quoi consistent ses activités actuelles)  
 «... c'est surtout de dégager le tour de la maison eh... de tout ce qui traîne *coudon*, tout ce qui a trainé pendant l'hiver puis tout ce qui s'est ramassé comme papiers pis eh...»  
 (CBMT 4-149-186-18)

#### 2.4.2.2 Le problème des marqueurs cumulés

L'emploi exclamatif de *coudon* nécessite fréquemment son cumul avec d'autres marqueurs. On le retrouve par exemple, avec troncation (57) ou sans (58) en cumul avec des marqueurs adversatifs (*ou, sinon*).

- (57) «Parce qu'aujourd'hui une personne qui parle pas anglais là eh... franchement y a de la misère à se placer. Que seye que ça voudra, je vous dis que... faut savoir pas mal les deux langues *ou coudon*... Sais pas c'est la faute de qui mais eh... une

personne qui est bilingue est toujours mieux placée qu'un autre.»

(CBMT 1-207-193-2)

- (58) «On pourra rencontrer quelqu'un bien, évidemment si elle parle bien ben on sera, on fera attention à notre langage, puis *sinon bien coudon*. Comme le reste d'aujourd'hui.»

(CBMT 5-113-3-4)

S'il s'agit là de tendances se manifestant dans le discours, il semble bien par contre que le cumul avec *ben* soit en train de produire en langue un marqueur cumulé relié à l'exclamation et à la résignation. Le phénomène apparaît d'abord pour introduire un parcours exclamatif comme dans l'exemple (59) de notre corpus<sup>7</sup>. Ce parcours est aussi susceptible de troncation (60).

- (59) (À l'informateur qui vient d'expliquer que s'il gagnait le gros lot, il voyagerait)

«A : Comme ça, ce serait des voyages?

B : *Ben coudon*, y a pas grand chose d'autre chose à faire là!

A : Ben ché pas, vous pourriez faire comme votre ami : continuer à ... à travailler.»

(CBMT 6-103-8-32)

- (60) «Quand t'as pas été à classe tellement longtemps tu peux pas eh... s'exprimer autant comme un autre qui l'a [...] qui a été plusieurs années naturellement. Quand on fait notre possible *ben coudon* !!.»

(CBMT 1-207-192-17)

On observe ensuite que le nouveau marqueur *ben coudon* assume tous les emplois de *coudon* : cause (61), conséquence (62), inférence (inductive ici en (63)) en leur ajoutant l'effet perlocutoire de résignation.

- (61) (La dame parle d'un accident de la route qu'elle a vécu).  
«Y allait à peu près quatre-vingts [...] milles à l'heure, ça

7. Dans un corpus comme le CBMT, la situation d'interview, où B est obligé de répondre à A, est propice à l'apparition de parcours de ce type. Ce sont des interrogations implicites : qu'est-ce que vous voudriez qu'il se passe de plus dans le récit / que je pose de plus comme acte de parole, pour que mon rôle d'interviewé soit conforme au contrat conversationnel. Sur les limites du corpus comme source de données et la nécessité du recours à l'intuition linguistique, voir Laurendeau (1984, pp. 11-14).

c'était... c'était pas vite ça pour lui. Fak asteur ... quand c'était vite. Fà que y m'avait pas vue, *ben coudon*, y faisait tempête, pis y m'avait pogné. Pis là, j'ai revolé un arpent plus loin dans le champ.»

(CBMT 5-244-235-32)

- (62) a. (La dame raconte une mésaventure d'enfance où son frère l'avait poussé dans un trou).

«A : Vous êtes tombée dans le trou pour vrai?

B : J'ai tombé dans le trou. Pis eh... *ben coudon* je pleurais. Mais mon petit frère y a été se cacher. Hein y a pas voulu aller le dire tout suite. Ça fait que finalement ben... comme de raison qu'y m'ont... y m'ont trouvé. J'ai ben eu peur de mourir (rire).»

(CBMT 1-207-194-28)

- b. (Pour bien conserver l'eau d'érable, il faut avoir conscience qu'elle est aussi vulnérable à la chaleur que le lait).  
«L'eau d'érable est pareil. Si a reste glacée... y a des bactéries dans ça pareil comme dans d'autres choses. Pis la minute qu'a réchauffe *ben coudon* a se gaspille.

(CBMT 2-193-176-21)

- (63) (On demande à l'informateur quelle est son équipe favorite de hockey sur glace pour les éliminatoires en cours).

«J'aimais ben Canadien. Un coup que Canadien a été battu, *ben coudon*. Ça prend un gagnant pis un perdant. Faut être bon perdant. Faut être bon gagnant.»

(CBMT 6-172-158-6)

Finalement, il se dégage un marqueur portant l'effet perlocutoire de résignation et pouvant apparaître seul (cf. 2.4.3.2) ou encore commuter avec certains emplois de *ben* comme connecteur de concaténation strict (il introduit alors clairement le procès auquel on doit «se résigner») :

- (64) a. (Description de la journée de Noël)

«Pour toute la journée là. Ben on déjeune. Après le déjeuner c'est le... la bénédiction. Pis après ça, *ben coudon* là on donne les cadeaux. Pis après ça c'est le dîner. On s'amuse.»

(CBMT 1-207-202-8)

- b. (Sur les transports en carriole à patins)  
 «A : C'était tiré par des chevaux ça  
 B : Ah ouais, Ah ouais.  
 A : ces sleighs là? Oui?  
 B : Ouais. Ah oui! Pis on allait veiller là. Pis après ça, après la veillée, *ben coudon* fallait rembarquer pour s'en venir hein.  
 A : Ah bon! Vous avez de beaux souvenirs quand même!»  
 (CBMT 1-207-203-27)

#### 2.4.2.3 Le problème de l'inversion

Il est possible d'intercaler un énoncé entre *ben* et *coudon* tout en maintenant implicite le parcours interrogatif ou exclamatif.

- (65) (On demande à la dame d'évoquer son mariage)  
 «Mon Dieu! y faisait bien beau ce journée là. Ça justement fait vingt trois ans le cinq de mai là, vendredi dernier ça, oui. *Ben* c'est la plus belle journée de notre vie, *coudon* !! On aimerait la revivre plusieurs fois dans notre vie. Ben disons pas... pas en rechangeant de mari mais eh... sais pas, pour moé ç'a été une belle journée.»  
 (CBMT 6-176-178-29)

Ce fait soulève tout le problème des possibilités d'inversion à l'intérieur d'énoncés où apparaît le marqueur *coudon*. Sirdar-Iskandar (1983, p. 115, note 2) affirme l'équivalence complète d'énoncés comme (66a) et (66b). Cela va à l'encontre des constatations de Culioli (1981, p. 70) qui signale la différence entre (67a) exclamatif et (67b) assertif. Tout changement syntaxique est la trace d'une différence au niveau des opérations, même si celle-ci ne se décèle que d'après les effets perlocutoires.

- (66) a. Voyons! réfléchis un peu  
 b. Réfléchis un peu, voyons!  
 (67) a. Il est gentil ton chien!  
 b. Ton chien, il est gentil

Les possibilités d'inversion d'énoncés avec *coudon* s'observent qu'il soit ancreur (dans des circonstances particulières comme en (37d)) ou connecteur, avec l'exclamation (68), l'ordre (69), l'interrogation (70) et l'assertion

de la cause (71a), de la conséquence (71b) et de l'inférence (71c). Sans entrer dans le détail de ce problème complexe, on peut dégager de ces phénomènes d'inversion de nombreux glissements entre les différents rôles du marqueur mettant en relief le caractère compénétré et non étanche des subdivisions que nous avons dégagé. Ainsi en (69), on observe qu'une simple inversion (69b) se transforme en une postposition du marqueur avec inférence sous-jacente (69c) pouvant être énoncée (69d). Pour ce qui est des marques de surface, il y a en (69b) et (69c) *un seul énoncé* où apparaissent *en même temps* une inversion et une postposition sous-jacente.

- (68) a. I est mort, i est mort *coudon*!  
 b. I est mort *coudon* i est mort!  
 c. *Coudon* i est mort, i est mort!
- (69) a. *Coudon*, vas donc l'voir  
 b. Vas donc l'voir, *coudon*  
 c. Vas donc l'voir, *coudon* !!  
 d. Vas donc l'voir, *coudon* i te mangera pas!
- (70) T'avais tu faim Charles, *coudon*?
- (71) a. ( ) T'avais faim toé, *coudon*  
 b. ( ) I va finir par attraper le rhume, *coudon*  
 c. ( ) C't'un fou ça, *coudon*

Signalons finalement l'existence d'une tendance générale à combler l'espace laissé vide à l'initial, lorsque *coudon* est postposé, par un autre marqueur. D'un point de vue énonciatif, cela signifie que l'existence de possibilités d'inversions syntaxiques du type (71) dans le système, autorise l'énonciateur à ajouter une surdétermination en postposant *coudon* à un énoncé déjà repéré par un autre marqueur.

- (72) a. *Ei*, t'avais faim *coudon*!  
 b. *Fak*, t'avais faim *coudon*!  
 c. *Mais*, t'avais faim *coudon*!  
 d. *Ben*, t'avais faim *coudon*!

La plus fréquente de ces formes est (72d) qui est l'une des nombreuses tournures portant l'effet perlocutoire.

#### 2.4.3 La surprise

La surprise — comme la résignation — est un effet perlocutoire pouvant être dégagé de l'expression du haut degré dans l'exclamation. Ils sont déterminants dans l'apparition de la fonction phatique de *coudon*.

### 2.4.3.1 La surprise comme parcours exclamatif

La surprise est une *appréciation* qui se relie à la modalisation de l'assertion (C'est pas vrai — C'est vrai). On observe dans les cas simples (73) une relative commutation des marqueurs. La surprise peut aussi se dégager d'un illocutoire strict autre que l'exclamation (cf. Léard 1984, p. 9 pour des exemples de surprises sur l'illocutoire strict d'interrogation). Des faits plus complexes peuvent apparaître. Ainsi l'énonciateur peut construire une surprise fictive face à une modalisation de l'assertion d'un contenu par son coénonciateur. De cette façon il renforce l'assertion de ce contenu. En (74), B se «surprend» qu'on lui pose une telle question avant d'introduire une glose (opération d'identification) introduite ici par un performatif.

- (73) a. *Coudon*, t'avais faim toé!  
 b. *Ben coudon*, t'avais faim toé!  
 c. *Ei*, t'avais faim toé!
- (74) (L'informateur évoque les plaisirs du vélo-neige)  
 «B : On descendait les côtes avec ça [...] Ah ben ça... du fun la dessus, tant que tu veux pis encore.  
 A : Eh bien!  
 B : La traîne sauvage, y'n'vait pas dans ce temps-là  
 A : Vous vous êtes pas mal amusé l'hiver comme ça?  
 B : Ah *ben coudon*, je vas dire comme le gars : on avait rien pour s'amuser dans ce temps là, fallait prendre toute qu'est-ce que c'est qui... qui passait.»  
 (CBMT 6-103-5-23)

### 2.4.3.2 La fonction phatique

Nous avons déjà signalé (en 2.4.2.1) l'existence d'une tendance à tronquer l'apodose postposée au marqueur *coudon*.

- (75) Ah ben c'est [...] beaucoup plus moderne aujourd'hui, hein.  
*Coudon* eh...»  
 (CBMT 2-131-47-11)

À partir des effets perlocutoires de surprise et de résignation et de cette tendance à la troncation dans ses fonctions de connecteur, *coudon* tend à développer une spécialisation de phatique (la fonction phatique est définie d'un point de vue énonciatif, cf. Laurendeau 1984, pp. 29-30) où à l'opposé de son sens étymologique «Écoute donc» il finit par marquer la réception.

Comme phatique, *coudon* va se définir comme suit : si B répond *coudon* # (avec un entourage prosodique particulier que nous laissons ici de côté, cf. Laurendeau 1984, pp. 5-11, 29-32) ou *ben coudon* # il signifie a)  $\lambda_0 \varepsilon$  Sit,  $\lambda_0$  sera désormais pris comme préasserté; b) l'assertion de A est modalisée, c'est-à-dire ni absolument reçue comme vraie, ni absolument reçue comme fausse par B; c) l'appréciation de  $\lambda_0$  par B n'est pas neutre. Le tableau (76) donne les caractéristiques de *coudon* et *ben coudon* phatiques.

(76)

	1	2	3
marqueurs	$\lambda_0$ sera pris comme préasserté par B	modalisation de l'assertion de A par B	appréciation par B (illocutoire dérivé)
(1) <i>hum, hum</i>	+	+ vrai	—
(2) <i>Ben coudon</i>	+		résig. sans surprise
(3) <i>Coudon</i>	+		surprise
(4) <i>Ben Coudon</i>	+		surprise sans résig.
(5) <i>Min!</i>	?	— vrai	—

Dans le premier cas on retrouve l'accusé de réception pur, le phatique «em-brayeur» (77). Dans le second cas,  $\lambda_0$  est considéré comme «à peu près vrai». Le marqueur donne la résignation sans surprise face à un préconstruit portant une visée donnée comme hypothétique (78). Dans le troisième cas on retrouve, à mi-chemin entre le (considéré comme) vrai et le (considéré comme) faux, l'absence de tout préconstruit : c'est la surprise (79). Dans le quatrième cas, il y a surprise totale, absence absolue de tout préconstruit même virtuel (la résignation est exclue, puisqu'elle est, énonciativement parlant, une relation au préconstruit). Le doute pointe sur la valeur de vérité du préasserté (80), on a «une réaction d'étonnement et d'incrédulité chez le destinataire (qui pourrait se verbaliser par un *Allons donc!*) (Davoine 1981, p. 117). Dans le dernier cas apparaît l'incrédulité complète (81). Ce marqueur est probablement une agglutination de *mais non*. Qu'on pense au grand nombre de tournures négatives affectées à ce rôle : négation portant sur l'énoncé (*Ah non!*, *Pas vrai!*), sur la modalité (*Pas possible!*, *Ça se peut pas!*), sur l'attitude de l'énonciateur (*T'es pas sérieux!*).

- (77) A : Chu pas capable de voir ça  
B : *Hum* (CBM 1-110-9-29)



- (78) A : T'avais raison Josée, Jean pourra pas venir  
 B : (Ah bon) *Ben coudon...*
- (79) A : Sais-tu quoi? Les Grenache se sont acheté un deuxième char  
 B : *Coudon!*
- (80) A : Réjean votera pu pour le Parti Québécois  
 B : (Oh) *Ben coudon!*
- (81) A : Tu veux tu savoir la shot? Conrad se marie!  
 B : *Min!*

### 2.5 Conclusion : une intrication d'opérations

C'est donc simultanément que *coudon* effectue des repérages par rapport au préconstruit (identification ou différenciation dans l'hypotaxe, rupture dans la parataxe), par rapport au domaine notionnel (parcours, extraction, fléchage); introduit des actes illocutoires stricts (assertion, interrogation, ordre) et «dérivés» (reproche, résignation, surprise); produit des effets perlocutoires (recherche de complicité, effets polémiques, etc.). Il livre à l'étude *une intrication d'opérations* dont il est la trace, comme tous les marqueurs qui combinent leurs effets dans le texte produit par un énonciateur.

- (82) (On parle de ballon-balai. La dame dit ce qu'elle pense des mauvaises joueuses)  
 «... mettons que la fille, j'arrive là pis al arrive pis a m'enferme, ah ben ça par exemple là. J'aime ben jouer mais la fille a... est mieux de se guetter après la game. Pas durant la game, non... non. Après la game a va recevoir des bêtises. Ah c'est un jeu, *coudon*, mais faut pas trop jouer trop rough non plus. *Coudon*, c'est un jeu de filles, c'est pas un jeu d'homme mais... quand les hommes jouent, OK ça joue ben rough. Franchement des filles, *coudon...* c'est normal.»  
 (CBMT 5-244-244-23)

Le projet est toujours de dégager de cette complexité apparemment enchevêtrée, le caractère unitaire des marqueurs linguistiques et l'élégante pauvreté des opérations fondamentales.

Paul Laurendeau  
 Université de Paris VII et  
 Université de Sherbrooke

## ANNEXE

## Vers une comparaison de COUDON avec ses équivalents français

La comparaison du québécois (Q) avec le français (F) pose des problèmes plus complexes qu'on ne pourrait le croire au départ. D'abord on a trop souvent tendance à induire intuitivement un français «standard» ou «de référence» en grande partie fictif (formes soutenues ou littéraires, exemples «bateaux» de linguistes, etc.) dans lequel on «traduit» directement les connecteurs du québécois. En fait le français vernaculaire se doit d'être pris en compte dans ce type de comparaison et pour ce faire il est indispensable d'effectuer les traductions à l'aide d'informateurs. Nous présentons en annexe une série d'énoncés qui sont des traductions en vernaculaire français de nos exemples québécois<sup>8</sup>. Ensuite si, dans ce type de comparaisons, des tendances se dégagent (*Ben*, et *didon* remplacent *coudon* connecteur; *et* et *et alors* remplacent *coudon* ancreur et introduisent la parataxe sans reprise du thème; *ben* et *mais* se partagent l'acte illocutoire d'ordre, etc.), on constate en général — et cela, qu'on compare de Q vers F ou de F vers Q — que les deux systèmes sont organisés de façon très différente si bien qu'on en arrive finalement à comparer une classification unitaire (un marqueur unique décrit exhaustivement) à une classification éclatée (plusieurs marqueurs décrits partiellement).

## 1. Coudon et l'assertion

1.1 *Le connecteur*

## 1.1.1 Cause

## 1.1.1.1 Sur préconstruit situationnel

Q (22b) # *Coudon* t'avais faim toé

F # *Eh ben*, t'avais faim toi

*Ben didon*, t'avais faim toi

T'avais faim toi *didon*

---

8. Mademoiselle Claire Kari de l'Université Paris V nous a servi d'informatrice pour ces énoncés du français. Ses commentaires sur notre «français de référence» furent particulièrement révélateurs : «Je n'ai jamais vu ça qu'écrit» (sur le marqueur *à propos*); «C'est du français d'il y a vingt ans» (sur *ça alors!* comme traduction de *ben coudon!* phatique); «On ne dit pas cela» (sur *incidemment* comme ancreur) etc. Monsieur Jean-Marcel Léard a aussi établi une série de paraphrases qui diffère sensiblement de celle fournie par notre informatrice. Nous signalons ces différences entre parenthèses en les faisant précéder de la lettre L.

## 1.1.1.2 Sur préasserté

A : Jean est sorti sans blouson

Q (23b) B : *Coudon* i devait être presséF ( ) I devait être pressé! (L : *Ben didon*)

## 1.1.2 Conséquence

## 1.1.2.1 Sur préconstruit situationnel

Q (24c) # *Coudon* i va attraper le rhume à sortir pas de coat comme çaF # *Ben* i va attraper le rhume à sortir sans blouson comme ça (L : *Didon/Voyons*)

## 1.1.2.2 Sur préasserté

A : Jean sort encore sans blouson

Q (25a) B : *Coudon* i va finir par attraper le rhumeF *Ben* i va finir par attraper le rhume (L : *Didon/Voyons*)

## 1.1.3 Inférence

Q (24a) *Coudon*, c't'un fou çaF *Ben* il est fou çui là (L : *Voyons*)1.2 *L'ancreur*

## 1.2.1 Introduceur d'assertion modalisée

## 1.2.1.1 Sans flécheur et sans thème dérivé

Q (37a) *Coudon* man, t'es pressé!*Ben* t'est pressé toi! (L : *Voyons/Ben voyons*)

## 1.2.1.2 Avec flécheur et sans thème dérivé

Q (11) *Coudon*, cte Charles là, c't'un millionnaire!F *Bà didon* ce Charles, il est millionnaire! (L : *Mais didon*)

## 1.2.1.3 Avec thème dérivé

Q (35) *Coudon* Réнал, son frère i doit encore être en villeF *Didon* ( ) son frère i doit encore être en ville*Au fait* ( ) sont frère i doit encore être en ville

## 1.2.2 Introduceur de parcours interrogatif

## 1.2.2.1 Sans flécheur et sans thème dérivé

Q (38a) *Coudon* Jean i va tu mieux?F *Et alors (et)* Jean i va mieux? (L : *Didon*)

## 1.2.2.2 Avec flécheur et sans thème dérivé

Q (36b) *Coudon* notre Jean i va tu mieux?

F *Et* notre Jean, i va mieux? (L : *Didon*)

## 1.2.2.3 Avec thème dérivés

Q (38c) *Coudon* Jean, sa sœur son char est pas vert par hasard?

F ( ), La voiture d'sa sœur, elle est pas verte? (L : *Didon*)

**2. Coudon et l'interrogation**2.1 *Parcours 01 : L'interrogation équi pondérée*

## 2.1.1 Coudon connecteur

Q (41b) *Coudon* i va tu vnir ben si i viendra pas?

F *Et alors* i va vnir ou i va pas vnir? (L : *Didon*)

## 2.1.2 Coudon ancreur

Q (38b) *Coudon* Jean sa sœur est tu venue?

F *Et* ( ) sa sœur, elle est venue? (L : *Didon*)

2.2 *Parcours 02 : La demande de confirmation*

## 2.2.1 Coudon connecteur

Q (42b) *Coudon* i va vnir non?

F *Dis* i va vnir non? (L : *Didon*)

## 2.2.2 Coudon ancreur

Q (35) *Coudon* Rénauld son frère i doit encore être en ville non?

*Et* (L : *Didon*) son frère i doit encore être en ville non?

2.3 *Parcours 03 : La demande d'explication*

## 2.3.1 Coudon connecteur

Q (43a) *Coudon* i est pas vnu?

F Il est pas vnu, *didon*?

## 2.3.2 Coudon ancreur

Q (14a) *Coudon* toé là, quessé tu fais su mon terrain?

F *Hé* toi là, qu'est-ce que tu fais sur mon terrain?

### 3. Coudon et l'ordre

#### 3.1 Avec parcours en préconstruit

Q (45b) *Coudon vas-y donc!*  
*Mais vas-y (donc)! (L : Voyons)*

#### 3.2 Avec accumulation quantitative et inversion du préconstruit

Q (45c) *Coudon vas-y d'abord!*  
 F *Ben vas-y! (L : Voyons... alors)*

### 4. Coudon et les actes illocutoires dérivés

#### 4.1 Le reproche

Q (54f) *Coudon tu vas tu finir par t'ôter de d'là?*  
 F *Mais tu vas t'en aller (à la fin)! (L : Didon + 54f)*

#### 4.2 La résignation

##### 4.2.1 Marqueur simple

Q (55d) *I est pas venu coudon i est pas venu!*  
 F *Ben il est pas venu, il est pas venu! (L : il n'est pas venu qu'est-ce que tu veux, il...)*

##### 4.2.2 Marqueur cumulé

Q (60) *Quand on fait notre possible ben coudon!!*  
 F *On fait son possible et puis voilà (L : 60 + qu'est-ce que tu veux?)*

#### 4.3 La surprise

Q (73a) *Coudon t'avais faim toé!*  
 F *Bà didon, t'avais faim! (L : Didon/Voyons)*

#### 4.4 Fonction phatique

##### 4.4.1 Résignation sans surprise

A : T'avais raison Josée, Jean pourra pas venir  
 Q (78) B : (Ah bon) *Ben coudon...*  
 F *Ah bon ben... (L : Ben voyons/qu'est-ce que tu veux?)*

##### 4.4.2 Surprise

A : Tu sais pas, les Bonnard se sont acheté une deuxième voiture  
 Q (79) B : *Coudon!*

F            *Ben didon!*  
              *Eh ben!* (L : Voyons)

#### 4.4.3 Surprise sans résignation

              A : Thierry, votera plus pour le Parti Socialiste  
Q (80)     B : (Oh) *Ben coudon!*  
F            *Ah bon!* (L : *Ben voyons/Ben didon* (quelle affaire!))

## Références

- ANSCOMBRE, J.C. (1977) «La problématique de l'illocutoire dérivé» dans *Langue et société*, n° 2, pp. 17-41.
- ARCAND, D. (1978) *Duplessis*, Victor-Lévy Beaulieu, 489 p.
- AUCHLIN, A. (1981) «Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation» dans *Études de linguistique appliquée*, n° 44, octobre-décembre, pp. 88-103.
- BANGE, P. (1983) «Points de vue sur l'analyse conversationnelle» dans *DRLAV — Communiversion*, n° 29, pp. 1-28.
- BRONCKART, J.-P. (1977) *Théories du langage. Une introduction critique*, Pierre Mardaga éditeur, 358 p.
- BEAUCHEMIN, N., P. Martel et M. Théoret *Échantillons de textes libres (Corpus Beauchemin, Martel, Théoret)*, Édités entre septembre 1973 et février 1981, Faculté des Arts, Université de Sherbrooke, 6 tomes.
- CULIOLI, A. (1973) «Sur quelques contradictions en linguistique» dans *Communications*, n° 20, pp. 83-92.
- CULIOLI, A. (1974) «À propos des énoncés exclamatifs» dans *Langue française*, n° 22, mai, pp. 6-15.
- CULIOLI, A. (1975) «Notes sur 'détermination' et 'quantification' définition des opérations d'extraction et de fléchage» dans *Projet interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues et du langage*, DRL, Paris VII, pp. 1-14.
- CULIOLI, A. (1976) *Transcription par les étudiants du séminaire de D.E.A. — Recherche en Linguistique, théorie des opérations énonciatives*, Département de Recherches linguistiques, Université de Paris VII, 263 p.
- CULIOLI, A. (1978) «Valeurs modales et opérations énonciatives» dans *Le français moderne*, n° 4, pp. 300-317.
- CULIOLI, A. (1980) «Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique» dans *La notion d'aspect*, Recherches linguistiques V, Metz, pp. 182-193.
- CULIOLI, A. (1982), *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, Département de Recherches linguistiques, Université Paris VII, coll. ERA 642, 30 p.
- DAVOINE, J.-P. (1981) «Tu sais! C'est pas facile» dans *L'Argumentation*, Presses universitaires de Lyon, pp. 109-124.
- DUCROT, O. (1969) «Pré-supposés et sous-entendus» dans *Langue française*, n° 4, pp. 30-43.
- LAURENDEAU, P. (1982) «Pi<sub>1</sub> et pi<sub>2</sub> en français du Québec : un continuum sémantique à désambiguïser» dans *Revue de l'association québécoise de linguistique*, vol. 2, n° 2, pp. 91-108.
- LAURENDEAU, P. (1984) *Coudon en québécois : connecteur, ancreur et marqueur d'opérations prédicatives/énonciatives*, Mémoire de D.E.A., Université Paris VII, 97 p. (en dépôt à la Salle de consultation de l'Université de Sherbrooke).
- LÉARD, J.-M. (1984) «Aspects de l'oralité en québécois : les mots du discours» dans *Itinéraires*, Université de Paris XIII (à paraître).
- SCHELLING, M. (1983) «Remarques sur le rôle de quelques connecteurs (DONC, ALORS, FINALEMENT, AU FOND) dans les enchaînements en dialogue» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 5, Genève, pp. 169-188.
- SEARLE, J.-R. (1972) *Les actes de langage — Essai de philosophie du langage*, Herman, coll. Savoir, Paris, 261 p.
- SIRDAR-ISKANDAR, C. (1983) «Voyons!» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 5, Genève, pp. 111-130.
- TRALIQ IV (1983), *Travaux de linguistique québécoise*, IV, J.-M. Léard (éd.), Presses de l'Université Laval, Québec, 251 p.